AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL

15 Francs

N° 29 1° supplément
P.Orient.- Aude - Hérault - Gard

MONILIA de L'ABRICOTIER

En de nombreuses situations, des pluies abondantes se sont produites depuis le 10 février. Il existe donc beaucoup de vergers, ayant reçu une première pulvérisation cuprique à la suite de notre avis du 6 février, qui se trouvent maintenant privés de cette protection.

Nous recommandons instamment de renouveler ce traitement. Sur les arbres qui n'avaient encore reçu aucun traitement à la date du 15 février, l'exécution rapide et minutieuse de ce traitement est bien entendu indispensable.

Nous observons actuellement le commencement du développement des spores sur les coussinets. Ce développement sera d'autant plus rapide que l'hygrométrie actuellement très élevée coïncide avec des températures qui ne se relèvent que lentement.

CLOQUE du PECHER

Tous les arbres doivent recevoir un premier traitement au moment du gonflement des bourgeons. En effet les germes de la maladie contamineront les jeunes organes (feuilles ou fleurs) en pénétrant entre les écailles des bourgeons. La présence d'un anticryptogamique puissant s'opposera à cette pénétration.

Pour ce traitement de début de végétation, utiliser les produits cupriques. On réservera l'usage des anticryptogamiques de synthèse pour des traitements ultérieurs.

1963-3

Le 19 Février 1963

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

75

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur Gérant : L. BOUYX